

Brevet Professionnel BOULANGER

SESSION 2014

Epreuve de gestion appliquée E4

Contrôle en Cours de Formation

Sous épreuve E41

Environnement économique et juridique et gestion de l'entreprise

Sous épreuve dossier E42

Etude technique liée à l'activité professionnelle

Consignes aux centres d'examen pour le CCF

Sommaire

	Page
E4 Épreuve de gestion appliquée	2
E41 Sous épreuve d'environnement économique et juridique et gestion de l'entreprise : objectifs, contenu, déroulement des situations d'évaluation	2
E42 Sous épreuve dossier : étude technique liée à l'activité professionnelle....	3
Le dossier.....	3
Déroulement de la sous épreuve	4
Critères et commission d'évaluation	4
Annexe 1 – E4 - Épreuve de gestion appliquée - synthèse CCF	5
Annexe 2 – E41 - Document d'évaluation et de report de note	6
Annexe 3 – E42 - Document d'évaluation et de report de note	7 à 9

E4	Epreuve de gestion appliquée	coefficient : 6
Contrôle en cours de formation (CCF)		

Finalités de l'épreuve

L'épreuve vise à évaluer :

- d'une part les compétences et les connaissances du domaine de l'environnement économique, juridique et de la gestion de l'entreprise mises en œuvre dans les activités professionnelles
- d'autre part les compétences du candidat à présenter et mettre en perspective les résultats de ses activités professionnelles

Sont fixées au plan académique les dates correspondant aux commissions d'harmonisation du CCF précédant le jury

E41	Sous-épreuve Environnement économique et juridique et gestion de l'entreprise	coefficient : 3
------------	--	------------------------

Cette sous-épreuve écrite **porte sur une partie des savoirs associés** aux compétences professionnelles constitutives du référentiel de certification. Elle se réfère à un **contexte d'entreprise** et prend appui sur des **supports documentaires professionnels**.

Chaque situation vise, à partir d'une situation professionnelle contextualisée, à évaluer par sondage les compétences terminales acquises par les élèves.

L'évaluation prend en compte :

- **l'aptitude à tirer parti d'une situation professionnelle et d'une documentation fournie**
- **la pertinence des réponses**
- **l'exactitude des connaissances**
- **la qualité de la réflexion et de l'argumentation**

Le contrôle en cours de formation prend la forme de deux situations d'évaluations écrites, organisées dans l'établissement de formation dans le cadre habituel des séances d'enseignement.

Les candidats sont informés préalablement de l'évaluation et de ses objectifs.

Les deux situations d'évaluations sont conçues en fonction des acquis des candidats. Leur contenu porte sur des savoirs complémentaires.

Déroulement des situations d'évaluation

- La première situation d'évaluation, d'une durée maximale d'une heure, a lieu au cours du **dernier trimestre de la première année de formation**. Elle est notée sur 20 points.
- La deuxième situation d'évaluation, d'une durée maximale de deux heures, a lieu au cours du **dernier trimestre de la deuxième année de formation**. Elle est notée sur 40 points.

E42	Sous-épreuve dossier : étude technique liée à l'activité professionnelle	coefficient : 3
------------	---	------------------------

Finalités de l'épreuve

L'épreuve vise à évaluer :

- d'une part les compétences et les connaissances du domaine de l'environnement économique, juridique et de la gestion de l'entreprise mises en œuvre dans les activités professionnelles ;
- d'autre part les compétences du candidat à présenter et mettre en perspective les résultats de ses activités professionnelles

La sous-épreuve prend appui sur un dossier élaboré par le candidat à l'aide de l'outil informatique tout au long de sa formation et de son expérience professionnelle. Les **modalités d'évaluation sont identiques en épreuve ponctuelle et en CCF.**

Le dossier

Le dossier comprend :

- un sommaire,
- la présentation du candidat (cursus professionnel) ainsi que la présentation de son entreprise de formation (1 page maximum) ;
- une première partie 4 pages maximum (hors annexes)

Elle traite obligatoirement des compétences de la Fonction 2 (Gestion de la production) : à partir d'une perspective d'évolution et/ou de développement de l'entreprise, le candidat devra analyser le contexte et proposer des solutions ;

- une deuxième partie 4 pages (1 par Compétence), hors annexes

Elle traite 4 compétences, relatives aux autres Fonctions : une compétence au choix du candidat par Fonction. À partir d'activités professionnelles vécues en entreprise, le candidat apporte la preuve de sa maîtrise des compétences choisies. Le choix de ces compétences fait l'objet d'une concertation entre le candidat, l'équipe pédagogique et le maître d'apprentissage en fonction de ou des entreprises dans la(les)quelle(s) le candidat a pu évoluer.

- Fonction 1 (Approvisionnement)
- Fonction 3 (Démarche qualité et de progrès)
- Fonction 4 (Commercialisation et Communication)
- Fonction 5 (Gestion d'unité et/ou d'entreprise de boulangerie)

Le dossier écrit est obligatoire. Tout candidat se présentant sans dossier ou avec un dossier non conforme à la définition de l'épreuve (quelle qu'en soit la raison) doit être considéré comme présent. Il est reçu par la commission d'interrogation qui lui fait constater l'absence de dossier ou sa non-conformité. En l'absence de dossier, le jury attribuera la note zéro et en informera le candidat. Si le dossier est incomplet, le candidat peut néanmoins être interrogé et une note lui est attribuée.

* Un dossier est considéré non conforme dans les cas suivants :

- il n'est pas personnel ;
- il n'est pas réalisé avec l'outil informatique ;
- sa composition ne correspond pas aux instructions ci-dessus

Déroulement de la sous-épreuve

L'évaluation se déroule dans le cadre des séances d'enseignement, lorsque le candidat peut faire valoir la maîtrise de chacune des compétences visées. Elle est conçue conformément à la définition de l'épreuve précisée ci-dessous.

L'évaluation prend la forme d'une situation qui se déroule au cours du dernier trimestre de la deuxième année de formation dans le respect des consignes communiquées aux centres d'examen pour le CCF.

- date limite de remise des deux exemplaires du dossier par le candidat dans son établissement de formation **le 12 mai 2014** ;
- documents d'évaluation (en annexe).

Le candidat prépare trois exemplaires du dossier

- il en remet deux exemplaires à l'établissement conformément aux dates ci-dessus.
- Il en conserve un exemplaire qu'il apportera le jour de l'épreuve.

L'évaluation se déroule en deux phases :

- 1^{ère} phase : le candidat expose sans être interrompu les éléments de son dossier professionnel relatifs à la gestion de la production (1^{ère} partie)
- 2^{ème} phase : le jury s'entretient avec le candidat sur l'ensemble du dossier (1^{ère} et 2^{ème} partie)

Critères et commission d'évaluation

Les modalités d'évaluation sont identiques en épreuve ponctuelle et en CCF. La commission d'évaluation est composée d'un enseignant de spécialité, d'un enseignant d'économie-gestion et d'un professionnel.

Tout candidat se présentant sans dossier ou avec un dossier non conforme* à la définition de l'épreuve (quelle qu'en soit la raison) doit être considéré comme présent.

Il est reçu par la commission d'interrogation qui lui fait constater l'absence de dossier. **En l'absence de dossier, l'interrogation ne peut avoir lieu.** Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à l'épreuve. Si le dossier est incomplet, le candidat peut néanmoins être interrogé et une note lui est attribuée.

L'évaluation porte sur :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• la précision et la concision de l'information• l'utilisation d'un vocabulaire professionnel• les éléments apportés par le candidat pour attester la maîtrise des compétences ciblées• l'aptitude à argumenter et à convaincre | <ul style="list-style-type: none">• la pertinence des réponses formulées• la richesse et la diversité des situations exploitées• la prise en compte des évolutions technologiques et scientifiques• la clarté et la rigueur de l'expression orale |
|--|--|

La commission d'évaluation utilise les grilles d'évaluation diffusées en annexe des consignes aux centres d'examen.

ACADÉMIE DE LYON

**Brevet Professionnel
Boulangier**

SESSION :

Date :

E4	Épreuve de gestion appliquée	coefficient : 6
Synthèse Contrôle en Cours de Formation		

CANDIDAT		ETABLISSEMENT
<u>Nom</u> :	<u>Prénom</u> :	

E41	Sous-épreuve d'environnement économique et juridique et gestion de l'entreprise	coefficient : 3
ÉVALUATEUR		ÉMARGEMENT
		NOTE / 60

E42	Sous-épreuve dossier : étude technique liée à l'activité professionnelle	coefficient : 3
COMMISSION D'INTERROGATION		ÉMARGEMENT
		NOTE / 60

E4	Gestion appliquée	coefficient : 6
Note totale →	/ 120	Note sur 20 → (arrondie au ½ point supérieur)
		/ 20

Académie :	CCF - Session :
Examen : BP	Spécialité/option BOULANGER
Sous épreuve écrite : E41 Environnement économique, juridique et de gestion de l'entreprise	
NOM :	Prénoms :
Etablissement	

Savoirs Associés évalués		S1	S2	Savoirs Associés évalués		S1	S2
S5.1 - L'entreprise et son environnement				S5.5 - La gestion des ressources humaines			
S5.1.1	La diversité des entreprises			S5.5.1	L'évaluation des salariés		
S5.1.2	La structure de l'entreprise			S5.5.2	La formation		
S5.1.3	L'environnement économique			S5.5.3	La motivation		
S5.1.4	L'environnement juridique			S5.5.4	La représentation des salariés		
S5.1.5	L'environnement institutionnel			S5.5.5	La gestion des conflits		
S5.2 - La gestion des approvisionnements				S5.5.6	La rupture du contrat de travail		
S5.2.1	La politique d'approvisionnement			S5.6 - L'entreprise, créatrice de richesses			
S5.2.2	La réception et le stockage des produits			S5.6.1	La maîtrise des coûts		
S5.3 - La gestion de la production				S5.6.2	La communication commerciale		
S5.3.1	La combinaison des facteurs de production			S5.6.3	L'activité commerciale		
S5.3.2	La démarche qualité			S5.6.4	L'analyse des résultats de l'entreprise		
S5.3.3	L'aménagement du temps de travail			S5.7 - Les mutations de l'entreprise			
S5.4 - L'insertion et les règles de vie dans l'entreprise				S5.7.1	Les mutations de l'environnement		
S5.4.1	La recherche d'emploi			S5.7.2	La création et la reprise d'entreprise		
S5.4.2	L'embauche et la rémunération						
S5.4.3	La communication au sein de l'entreprise						
S5.4.4	Le règlement intérieur						

situation 1 – 1 heure maximum - sur 20 points	/ 20
Observations situation 1 :	

situation 2 – 2 heures maximum - sur 40 points	/ 40
Observations situation 2 :	

Total Sous épreuve E41 sur 60 points →

situation 1 (20 points) + situation 2 (40 points)

Total Sous épreuve E41 sur 20 points →

Académie :	CCF - Session :
Examen : BP	Spécialité/option BOULANGER
Epreuve/sous épreuve : E42 Sous-épreuve dossier : étude technique liée à l'activité professionnelle	
NOM :	Prénoms :
Etablissement	

DOSSIER REMIS OUI NON - * **CONFORME** OUI NON

Épreuve orale de 30 minutes maximum, dont 10 minutes d'exposé maximum

Phase 1	Exposé	Note sur 20 points	10 mn maximum
Présentation de la première partie de l'étude technique du dossier professionnel fonction 2 gestion de la production			

Compétences abordées

Fonction 2 : gestion de la production	X	Fonction 2 : gestion de la production	X
C1.4 : Maîtriser les différents « process » de panification et de production boulangère		C2.2 : Préparer, fabriquer	
C1.5 : Optimiser l'implantation du matériel de production		C2.3 : Créer, innover	
C1.6 : Planifier le travail dans le temps et dans l'espace		C2.4 : Appliquer, faire appliquer et vérifier le suivi des process de fabrication	
C1.7 : Organiser les postes de travail			

Evaluation	TI	I	S	TS	Points
Clarté et rigueur de l'expression orale (qualité de l'expression, clarté, correction de la langue, élocution, rigueur de l'exposé)					/2
Précision et concision de l'information (aptitude à synthétiser, choix des idées développées)					/8
Utilisation d'un vocabulaire professionnel					
Eléments apportés par le candidat pour attester la maîtrise des compétences ciblées					
Richesse et diversité des situations exploitées					/10
Prise en compte des évolutions technologiques et scientifiques					
PHASE 1 - Note sur 20 points →					/20

Observations :

Académie :	CCF - Session :
Examen : BP	Spécialité/option BOULANGER
Epreuve/sous épreuve : E42 Sous-épreuve dossier : étude technique liée à l'activité professionnelle	
NOM :	Prénoms :
Etablissement	

Phase 2	Entretien	Note sur 40 points
Entretien sur l'ensemble du dossier 1 ^{ère} et 2 ^{ème} partie (fonctions 1-2-3-4-5)		

Compétences abordées

Fonction 1 : Approvisionnement	X	Fonction 3 : Démarche de qualité et de progrès	X
C1.1 : Déterminer les besoins en matières premières, produits intermédiaires et consommables de l'entreprise et les commander		C2.5 : Proposer des solutions, les appliquer et en suivre l'évolution	
C1.2 : Déterminer et sélectionner les fournisseurs en collaboration avec sa hiérarchie		C2.7 : Appliquer les procédures de la démarche qualité	
C1.3 : Définir les besoins liés à la production journalière		C2.8 : Appliquer les mesures d'hygiène, de santé et de sécurité des salariés	
C2.1 : Réceptionner et stocker		C2.9 : Appliquer les mesures d'hygiène sanitaire et de sécurité alimentaire	
C3.1. Contrôler les mouvements de stock (matières premières, produits intermédiaires et consommables)		C3.2 : Mesurer l'échelle des risques sanitaires	
C4.1 : Préparer ou faire préparer les matières d'œuvre nécessaires aux postes de travail		C3.3 : Contrôler l'évolution des produits tout au long du processus de fabrication, de la transformation jusqu'à la commercialisation	
Fonction 4 : Commercialisation et communication	X	C3.5 : Vérifier le bon fonctionnement des appareils utilisés et de leurs dispositifs de sécurité	
C1.10 : Organiser l'approvisionnement du ou des points de vente		C4.2 : Communiquer les directives	
C2.6 : Disposer les produits à la vente en collaboration avec le personnel de vente		C4.3 : Communiquer avec la hiérarchie les membres de l'équipe et les tiers	
C4.7 : Participer à la valorisation des produits et à l'animation de l'espace de vente		C4.6 : Communiquer avec les différents acteurs de la filière	
C4.8 : Prendre en compte, analyser les remarques du personnel de vente et le conseiller sur un argumentaire produit		Fonction 5 : Gestion d'unité et / ou d'entreprise de boulangerie : Gestion économique et financière	X
Fonction 5 : Gestion d'unité et / ou d'entreprise de boulangerie : Gestion des ressources humaines	X	C1.8 : Optimiser les marges de l'entreprise	
C1.9 : Définir les besoins en compétences avec la hiérarchie		C3.4 : Analyser les résultats de l'entreprise	
C4.5 : Encadrer l'équipe de production : motiver, conseiller, former les membres de l'équipe		C4.4 : Analyser en collaboration avec sa hiérarchie les besoins d'investissement	
Fonction 2 : Gestion de la production (éléments complémentaires apportés)	X	Fonction 2 : Gestion de la production (éléments complémentaires apportés)	X
C1.4 : Maîtriser les différents « process » de panification et de production boulangère		C2.2 : Préparer, fabriquer	
C1.5 : Optimiser l'implantation du matériel de production		C2.3 : Créer, innover	
C1.6 : Planifier le travail dans le temps et dans l'espace		C2.4 : Appliquer, faire appliquer et vérifier le suivi des process de fabrication	
C1.7 : Organiser les postes de travail			

Académie :	CCF - Session :
Examen : BP	Spécialité/option BOULANGER
Epreuve/sous épreuve : E42 Sous-épreuve dossier : étude technique liée à l'activité professionnelle	
NOM :	Prénoms :
Etablissement	

Épreuve orale de 30 minutes maximum, dont 10 minutes d'exposé maximum

Phase 2	Entretien	Note sur 40 points	en fonction de la durée de l'exposé : 20 à 30 mn maximum
Entretien sur l'ensemble du dossier 1^{ère} et 2^{ème} partie - fonctions 1-2-3-4-5			

Evaluation	TI	I	S	TS	Points
Clarté et rigueur de l'expression orale (qualité de l'expression, clarté, correction de la langue, élocution)					/2
Précision et concision de l'information (aptitude à synthétiser, choix des idées développées)					/6
Utilisation d'un vocabulaire professionnel					
Aptitude à argumenter et à convaincre					/11
Pertinence des réponses formulées au cours de l'entretien					
Eléments apportés par le candidat pour attester la maîtrise des compétences ciblées					/21
Richesse et la diversité des situations exploitées					
Prise en compte des évolutions technologiques et scientifiques					
PHASE 2 - Note sur 40 points →					/40

Observations :

Total Sous épreuve E42 sur 60 points →

phase 1 (20 points) + phase 2 (40 points)